



# TENAY INFOS.....

## MAI 2020

---

### **Mot du maire**

Malgré la crise sanitaire du COVID19, les affaires communales continuent d'être traitées. Sur le plan du commerce tenaysien, le VIVAL va être repris courant juin par Mr Florian CHAUDIER qui outre la partie alimentaire proposera d'autres services à la clientèle tels qu'un rayon boucherie-charcuterie sous vide, le point retrait argent, la cordonnerie, les retouches couture et le pressing, la papeterie, la vente de billets TER. Rapidement, la Presse puis le loto, plus tard le tabac seront réunis comme nouvelles activités de ce multi service baptisé « TOUT EN M'AIN ». Réservez- lui un bon accueil car il est indispensable que ce commerce élargisse sa clientèle pour pouvoir perdurer. Je remercie Mr et Mme BILOE pour le travail effectué sous la franchise VIVAL pendant 6 années.

Au titre des bonnes nouvelles, l'ex maison Lyaudet, vendue par la commune à la SCI du Petit Plateau représentée par Mr Thomas LEPINAY (qui habite à Mailx) va retrouver vie avec au rez de chaussée l'installation d'une salle d'exposition de photographies, peintures et autres activités artistiques. Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> étages seront reconvertis en bureaux d'un cabinet de conseil aux entreprises délocalisé de Lyon avec cinq employés en activité.

La mauvaise nouvelle est la fermeture du salon de Coiffure de Coralie MOURIER faute d'une activité suffisante. Que toutes celles et tous ceux qui n'ont jamais passé la tête dans son commerce se regardent dans la glace, car il est évident que pour vivre, un artisan ou un commerçant a besoin de réaliser un certain chiffre d'affaire, faute de quoi il est obligé de cesser son activité. Si l'on veut garder nos commerces à Tenay, il faut les faire travailler, c'est-à-dire leur réserver une partie de nos achats.

La crise sanitaire étant loin d'être terminée malgré le déconfinement qui se profile à partir du 11 mai, continuez d'appliquer scrupuleusement les gestes barrières.

Marc Perrot



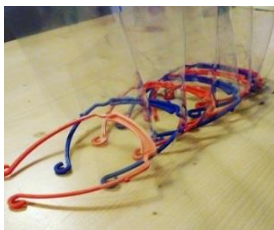
**COVID-19**

## FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- **Se laver très régulièrement les mains**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
- **Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)



### Visière à destination des soignants

Le LAB 01, installé à Amberieu en Bugey dans des locaux de la Communauté de Communes, a initié, grâce aux imprimantes 3D, la fabrication de visières à destination des soignants. La Mairie a pu équiper grâce à la générosité du LAB les médecins, infirmiers libéraux et pharmaciens de la Vallée. Une nouvelle livraison permettra d'équiper les personnels de la Maison à soie .

## Masques réutilisables

La Région Rhône Alpes Auvergne fournira à chaque habitant du territoire un masque réutilisable. Ils seront distribués dimanche 10 mai.

Pour sa part, la commune a commandé un certain nombre de masques réutilisables en lien avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (un par habitant), via l'association des maires (commande limitée à 450 masques) que nous compléterons auprès d'une couturière d'un village voisin.

Ces masques seront distribués au fur et à mesure que la commune les recevra.

La commune a commandé par ailleurs des masques chirurgicaux destinés eux à nos agents communaux.

## Ecoles Maternelle et Elementaire

Les écoles restent fermées jusqu'au 11 mai. **Le 12 mai, seuls les enfants de grande section maternelle, CP, CE1 et CM2** entreront selon le volontariat des parents. La cantine sera assurée. Un premier bilan de cette rentrée sera fait la semaine suivante. Nous ferons rentrer alors progressivement les autres classes. Les parents seront informés par les directrices en accord avec la Mairie en temps et en heure. Les enfants de toute petite/petite section ne seront pas accueillis d'ici à la fin d'année scolaire.

## Marché

Bernard BONNEFOY peut vous livrer en fruits et légumes. Pour passer votre commande, appeler au 06 84 58 99 50 ou faire un mail à [bernard-bonnefoy@orange.fr](mailto:bernard-bonnefoy@orange.fr) jusqu'au mardi soir dernier délai en précisant nom, adresse et N° de téléphone. Il vous répondra pour vous indiquer le montant de la commande et le jour de livraison.

## Restos du Cœur

La distribution aura lieu le **5 et le 19 mai**.  
Pour toute question vous pouvez appeler au 04 74 36 56 80



**Assistantes sociales** Appeler au 04 74 34 06 55

### **Ramassage des ordures ménagères**

Il est maintenu aux jours habituels. Cependant les horaires peuvent varier. Vous êtes donc priés de sortir les bacs la veille, soit le dimanche soir.

- **Attention** : ramassage des ordures ménagères avancé au samedi 30 mai en lieu et place du lundi 1<sup>er</sup> juin férié.

### **Sacs jaunes**

La collecte est également maintenue

- Prochains ramassages : **Mardi 5, mardi 19 mai**: les petites rues seront collectées
- **Mercredi 6, mercredi 20 mai** : le reste de la Commune



### **Déchetterie :**

La réouverture pour les particuliers de toutes nos déchèteries de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain se fera le 20 avril 2020 uniquement le matin de 9h 00 à 11h 30 du lundi au vendredi seulement pour les déchets verts.

Les consignes à respecter scrupuleusement sont :

- Se munir d'une attestation de déplacement dûment remplie (cocher la case déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité) et d'une pièce d'identité.
- Respecter strictement les gestes barrières ; il ne sera pas permis aux gardiens de la déchèterie d'approcher les usagers ou de les aider et aucun outil ne sera mis à la disposition des usagers. Le port de gants et d'un masque sera vivement recommandé.
- Venir seul en déchèterie et une fois maximum par semaine
- Avoir un compte ouvert pour l'accès aux déchèteries.

### **Services communaux**

Comme partout en France, la mairie reste fermée au public jusqu'à nouvel ordre. Les secrétaires répondront donc à vos appels de 9 h à 17 h du lundi au vendredi et traiteront vos demandes en fonction du degré d'importance et d'urgence de celles-ci. Vous pouvez nous joindre en appelant le 04 74 36 40 66 ou par mail à l'adresse [mairie@tenay.fr](mailto:mairie@tenay.fr)

